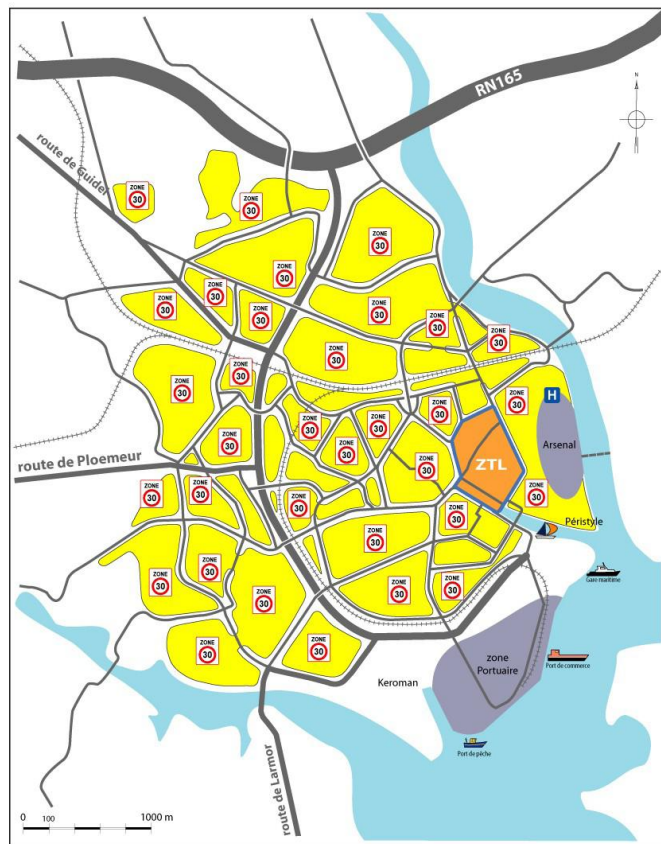


## LORIENT, France

Nombre d'habitants : 61'844 en 2010 (Source : [http://www.lorient.fr/Fiche\\_signaletique\\_de.1734.0.html](http://www.lorient.fr/Fiche_signaletique_de.1734.0.html) ).

Après la mise en œuvre systématique de zones 30 aux abords des écoles, création de zones 30 dans l'ensemble des quartiers de la ville en 3 ans (entre 2007 et 2009). Les principales voies de circulation, de liaisons inter-quartiers et d'accès au centre ville restent à 50km/h, sauf aux abords des écoles. Sur la desserte portuaire, les vitesses à 70 et 90 km/h sont autorisées. Lorient est la première ville de France à avoir mis en place de telles mesures à l'échelle de l'ensemble d'une ville.

### Plan de la commune avec les zones 30



Source : [http://rue-avenir.ch/fileadmin/user\\_upload/res-pdf/chambery/Zones30\\_Technicites.pdf](http://rue-avenir.ch/fileadmin/user_upload/res-pdf/chambery/Zones30_Technicites.pdf)

### Type d'aménagements

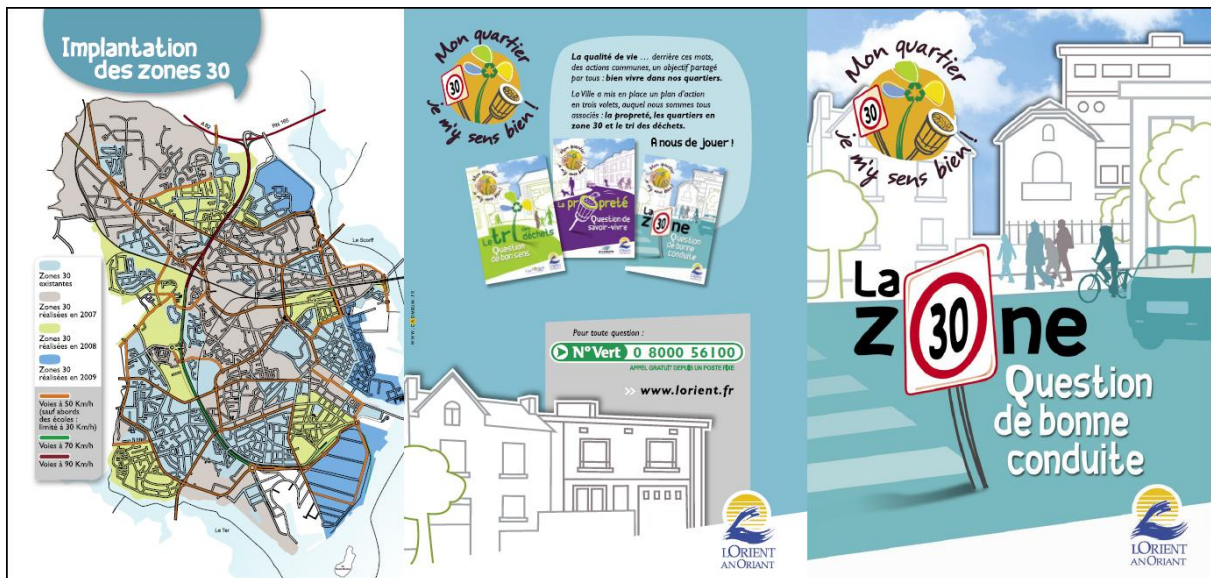
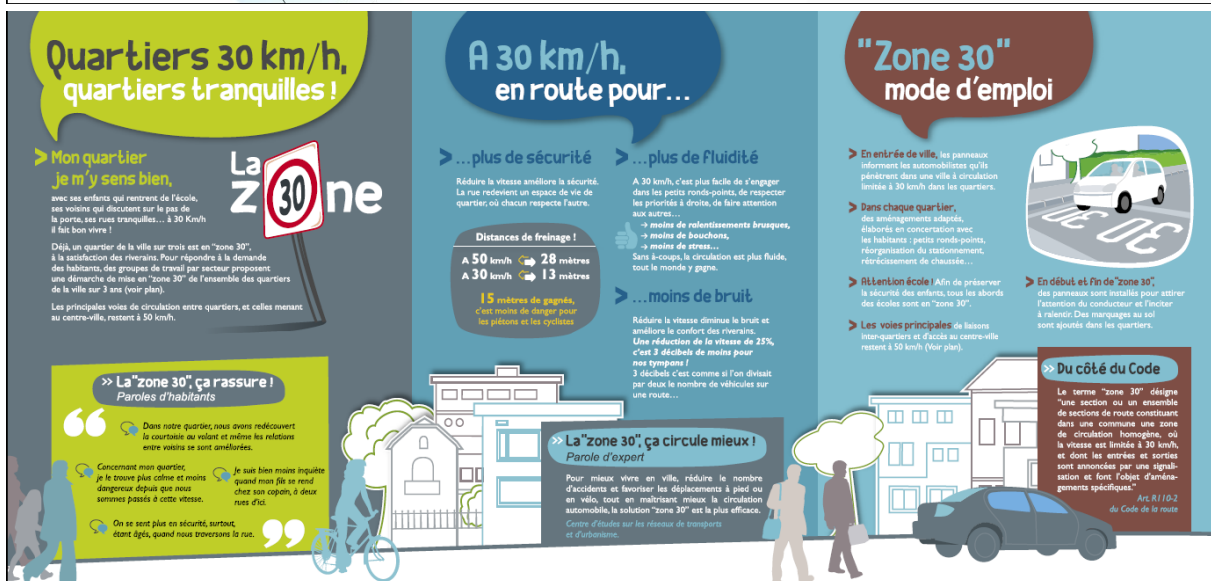


En règle générale peu d'aménagements : panneaux en début et fin de zone, ainsi qu'en entrée de ville, marquages au sol dans l'hypercentre. Aménagements adaptés selon les quartiers (petits ronds-points, rétrécissement de chaussée, réorganisation du stationnement).

## CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

### Forme

- Vaste campagne de communication et d'information « La zone 30, question de bonne conduite » s'intégrant dans une campagne plus grande sur la qualité de vie à Lorient « Mon quartier, je m'y sens bien »: affiches, dépliant distribué à tous les ménages, informations dans le bulletin municipal, site internet, presse locale mise à contribution, débats publics, assemblées générales de quartiers.

**Quartiers 30 km/h, quartiers tranquilles !**

**A 30 km/h, en route pour...**

- ...plus de sécurité**  
Réduire la vitesse améliore la sécurité. La rue recouvre un espace de vie de quartier où chacun respecte l'autre.
- ...plus de fluidité**  
A 30 km/h, c'est plus facile de s'engager dans les petits ronds-points, de respecter les priorités à droite, de faire attention aux autres...  
→ moins de ralentissements brusques, → moins de stress... Sans le coup, la circulation est plus fluide, tout le monde y gagne.
- ...moins de bruit**  
Réduire la vitesse diminue le bruit et améliore le confort des riverains. Une réduction de la vitesse de 25%, c'est 3 décibels de moins pour nos tympans ! 3 décibels c'est comme si l'on divisait par deux le nombre de véhicules sur une route...

**Zone 30 mode d'emploi**

- ▶ **En entrée de ville**, les panneaux informant les automobilistes qu'ils pénètrent dans une ville à circulation limitée à 30 km/h dans les quartiers.
- ▶ **Dans chaque quartier**, des aménagements adaptés, élaborés en concertation avec les habitants : petits ronds-points, réorganisation du stationnement, réaménagement de chaussée...
- ▶ **Attention école** ! Afin de préserver la sécurité des enfants, tous les abords des écoles sont en "zone 30".
- ▶ **Les voies principales** de liaisons inter-quartiers et d'accès au centre-ville restent à 50 km/h. (Voir plan).
- ▶ **En début et fin de "zone 30"**, des panneaux sont installés pour attirer l'attention du conducteur et l'inciter à ralentir. Des marquages au sol sont ajoutés dans les quartiers.

**Du côté du Code**

Le terme "zone 30" désigne "une section ou un ensemble de sections de route constituant dans une commune une zone de circulation homogène, où la vitesse est limitée à 30 km/h, et dont les entrées et sorties sont annoncées par une signalisation et font l'objet d'aménagements spécifiques."  
Art. R112-2 du Code de la route

**« La "zone 30", ça assure ! »**  
Paroles d'habitants

« Dans notre quartier, nous avons redécouvert la courtoisie au volant et même les relations entre voisins se sont améliorées. »

« Concernant mon quartier, je le trouve plus calme et moins dangereux depuis que nous sommes passés à cette vitesse. »

« Je suis bien moins inquiet quand mon fils se rend chez son copain, à deux rues d'ici. »

« On se sent plus en sécurité, surtout, étant âgés, quand nous traversons la rue. »

**« La "zone 30", ça circule mieux ! »**  
Parole d'expert

Pour mieux vivre en ville, réduire le nombre d'accidents et favoriser les déplacements à pied ou en vélo, tout en maîtrisant mieux la circulation automobile, la solution "zone 30" est la plus efficace. Centre d'études sur les réseaux de transports et d'urbanisme.

### Moment(s)

- Dépliant «La zone 30, question de bonne conduite » distribué avant la transformation des quartiers en zone 30.
- Dans les médias, informations avant, pendant mais aussi rappel plus tard.

### Contenu

- Rappel du sens, slogan «Mon quartier, je m'y sens bien ! » accentuant le fait que cela touche à la qualité de vie. Témoignages d'habitants.

- Éléments techniques sur l'utilité (distances de freinage par exemple), accent sur la sécurité, la fluidité et le bruit. Témoignages d'experts.
- Mode d'emploi des zones 30 et rappel du code de la route.

#### **Coût**

50'000 euros pour la campagne de communication.

Volonté de gestion économe : mise en œuvre si possible planifiée à l'occasion de travaux d'entretien. Budget particulier annuel de 70'000 euros de 2003 à 2007 (lors de la création systématique de zones 30 aux abords des écoles) + 300'000 euros pour la généralisation des zones 30 (dont les 50'000 euros pour la campagne de communication).

#### **Processus**

Campagne de sensibilisation comme partie intégrante du projet de zones 30 étendues. Idée que les chances de réussites sont plus élevées grâce à une bonne concertation de la population, car les projets sont ainsi compris, partagés et acceptés par les habitants. Politique habituelle de la ville.

#### **Résistances et réticences**

Très peu.

#### **Commentaires**

Impulsion des habitants de certains quartiers pour créer davantage de zones 30.

#### **INTEGRATION DE LA POPULATION**

Concertation de la population: souci de sécurité partagé, groupes de travail, diagnostic partagé, principe de généralisation, évaluation en coproduction. Rien ne se fait sans que la population soit informée, associée, écoutée.

Concertation, groupes de travail dans chaque quartier : assemblée générales où des volontaires s'inscrivent pour participer à l'élaboration du plan zone 30 avec les élus et les services techniques de la ville. Ils travaillent sur des problèmes précis tels que la lisibilité des zones 30, la possibilité de conserver les voies de circulation inter-quartiers à 50 km/h, etc. Présentation du projet et validation par tout le quartier ensuite. Evaluation et améliorations également en concertation avec les habitants.

#### **CONTRÔLES DE VITESSES**

##### **Ampleur**

Contrôles seulement après une période d'adaptation, permettent d'améliorer l'efficacité ou de mettre en valeur les défauts, de compléter les aménagements. Contrôles lorsque qu'il y a des réclamations des riverains sur les excès de vitesse des usagers.

##### **Effectués par**

La commune.

#### **Amendes**

Après la période d'adaptation, mais accent sur les nouvelles mesures à adopter pour réduire la vitesse plutôt que sur les amendes.

#### **RESULTATS DES EVALUATIONS**

Pas d'informations disponibles.

#### **SITE INTERNET**

[http://www.lorient.fr/Se\\_deplacer\\_en\\_ville.978.0.html](http://www.lorient.fr/Se_deplacer_en_ville.978.0.html)

Facile à trouver, il suffit de cliquer sur le chapitre déplacements et circulation, puis sur la page d'accueil de se déplacer en ville.

Contenu : Explication sur les avantages des zones 30 (sécurité, fluidité, moins de bruit) et sur la signalisation des zones 30, lien sur le dépliant.

#### **PERSONNE DE CONTACT**

Olivier Le Lamer

Adjoint au maire, délégué aux déplacements, à la voirie et à la circulation.

[olelamer@mairie-orient.fr](mailto:olelamer@mairie-orient.fr)

#### **SOURCES**

Présentation d'Olivier Le Lamer lors de la journée « Ville à 30, ville à vivre » de Rue de l'Avenir France le 19 mai 2010. <http://www.ruedelavenir.com/>

**CERTU** 2008: *Généralisation des zones 30 : L'exemple de Lorient, la ville des « quartiers tranquilles »*. Zones à circulation apaisée. Fiche numéro 1. [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/spipdgmt/pdf/Lorient\\_cle223247.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/spipdgmt/pdf/Lorient_cle223247.pdf)

Juillet 2010, Lucile Develey, stagiaire